

# ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2012

---

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 466)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 51

présenté par  
M. Eckert

-----

### ARTICLE 64 BIS

**Mission « Écologie, développement et aménagement durables »**

À la seconde phrase de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« mentionnée à la phrase précédente ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification rédactionnelle.